

Le secteur public ontarien doit renoncer aux mesures de transparence disparates et envisager de façon proactive l'accès à l'information et la protection de la vie privée

TORONTO – Des experts du Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario (CIPVP) préconiseront une démarche proactive lors du colloque sur la gestion de l'information, l'accès à l'information et la protection de la vie privée de 2011, qui aura lieu jeudi matin au Palais des congrès du Toronto métropolitain (immeuble sud).

Brian Beamish, commissaire adjoint (accès à l'information), discutera des avantages de l'*accès à l'information intégré (AII)* dans le contexte du mouvement favorisant l'accessibilité des données et la transparence du gouvernement. La commissaire Cavoukian a créé le concept d'*AII* afin d'établir un ensemble de principes fondamentaux visant la divulgation proactive de l'information que détient le gouvernement. Son objectif est de favoriser une culture axée sur la transparence et la responsabilité, où *l'accès est implicite*.

« Les institutions publiques ont besoin d'une stratégie visant à rendre plus accessibles les données publiques, et nous croyons que l'*accès à l'information intégré* leur montre la voie à suivre, affirme M. Beamish. Les États-Unis et le Royaume-Uni ont réalisé des progrès considérables en ce sens, et tout porte à croire que d'autres territoires, y compris l'Ontario, sont en mesure de les imiter. »

Pour encourager l'adoption de ce principe, le CIPVP a créé une nouvelle page Web décrivant des exemples concrets d'*AII*, provenant notamment de ministères du gouvernement de l'Ontario et de municipalités ontariennes qui ont intégré l'accès à l'information dans la conception de certaines initiatives. Voir www.ipc.on.ca.

La commissaire Cavoukian ouvrira la séance en faisant d'abord le point sur son concept de *protection intégrée de la vie privée*, et notamment sur les progrès récents qui ont fait en sorte que ce programme conçu en Ontario est devenu une norme internationale reconnue, voire la règle d'or, de la protection de la vie privée.

Plusieurs autres représentants du CIPVP feront des exposés lors du colloque, notamment sur les sujets suivants :

- Ressources sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée pour les écoles;
- Ordonnances importantes du CIPVP rendues au cours de la dernière année;
- Utilisation des médias sociaux en ligne.

Pour obtenir des précisions sur le colloque, visiter <http://www.imaps2011.ca/>.

Renseignements aux médias :

Bob Spence
Coordonnateur des communications
Cellulaire : **416 873-9746**
bob.spence@ipc.on.ca
www.ipc.on.ca